

# Sujets d'examens

UM1, UFR AES, Master 1 AGT, 2010-2011, Semestre 2

*Les sujets sont fournis à titre indicatif et ne sauraient engager l'équipe pédagogique sur un type précis de sujet*

# Aménagement du territoire M1

*Hélène Rey-Valette*

## Sujet examen 2010/2011

Traiter l'un des sujets au choix

### Sujet 1

L'attractivité : un enjeu ou un risque pour le développement des territoires ?

### Sujet 2

La planification territoriale comme cadre contraignant et participatif pour le développement durable des territoires.

# Aménagement du territoire M1

*Hélène Rey-Valette*

## Sujet examen 2010/2011

### 2° session

Traiter l'un des sujets au choix

#### **Sujet 1**

La périurbanisation : un enjeu ou un risque pour le développement des territoires ?

#### **Sujet 2**

Quels outils et modalités pour la mise en œuvre d'un développement durable des territoires.

## Analyse Informatique

Une agence est spécialisée dans la location de studios.

Son portefeuille est composé de propriétaires qui la mandatent pour trouver des locataires et assurer toutes les tâches de gestion généralement réalisées par les propriétaires.

En particulier, l'agence se charge des points suivants:

- Phase initiale:
  - constitution du contrat de location
  - état des lieux avant location
  - réception du dépôt de garantie
- Gestion courante:
  - perception des loyers
  - versement au propriétaire des loyers (déduction faite des charges et des frais de gestion).
  - ....
- Phase terminale:
  - état des lieux: constat des dépréciations qui ne sont pas liées à un usage normal, liste des travaux à effectuer et évaluation de leur coût (signé avec le locataire)
  - dans les deux mois après la fin de la location, remboursement de la caution (déduction faite, s'il y a lieu, du coût des travaux prévus au point précédent).

Il vous est demandé:

- 1) d'établir le Modèle Entité Association ( M.C.D. MERISE) répondant aux points décrits plus haut et de déduire le Modèle Logique des Données Relationnelles (M.L.D.R.) correspondant,
- 2) de produire le diagramme de classe (U.M.L.) correspondant aux trois points précités,
- 3) de construire le diagramme d'activité (U.M.L.) correspondant à la phase terminale,
- 4) de décrire la phase terminale par un Modèle Conceptuel de Traitement (MERISE).

# EXAMEN ANGLAIS M1 AGT

Semestre 2- 2011

## Answer the following questions :

1- Why is it time for transport policy planners to reverse priorities as far as motorists and pedestrians are concerned ? 6 Pts

2- What ambitious project has the state of Hawaiï mapped out ? What major difficulties will have to be overcome ? 6 Pts

## Explain in English the following expressions:

8 Pts

A fossil fuel:

A windmill farm:

A consignor

Hauliers:

# EXAMEN RATTRAPAGE ANGLAIS

## M1 AGT S2

Answer the following questions :

- 1- Name as many environmental problems as you may think of and explain the causes and consequences of everyone of them /8
- 2- Compare the different means of transport a company may use and identify the criteria according to which the company may choose /6

Turn the following dialogue into indirect speech. Use the preterit for your introductory verbs

Journalist: How long ago did the state of Hawaiï launch its first project?

Governor : About 3 decades ago.

J: Why did it fail?

G: I guess the technical difficulties were too important and maybe politicians were not totally convinced . But today, it's different, we have no other option.

J: How long will it take?

G: Probably a whole generation.

# **FACULTE D'AES**

## **Maitrise AGT**

### **Droit du développement durable local**

**A. ROUSSO**

Sujet :

Commentez le texte suivant :

« Le PNR n'a pas été conçu comme un territoire de contraintes, mais d'incitations : absence de pouvoir de police pour le directeur du PNR comme il existe pour le directeur d'un parc national, et pas de réglementation des actions sur le territoire du parc. Le PNR repose sur une simple charte qui « détermine les orientations de protection, de mise en valeur et de développement, et les mesures permettant de les mettre en œuvre » -Code de l'environnement article L.333-1.

...Les chartes de territoire sont porteuses de nouveaux modes de gouvernance, c'est un pouvoir qui change de sens parce qu'il repose sur une coalition entre élus et société civile, sur une alliance entre des institutions publiques et des organisations privées qui coopèrent, pour appliquer les décisions qu'elles ont prises ensemble, qu'elles ont ratifiées, et sur lesquelles elle se sont engagées ».

Extrait de « Les parcs naturels régionaux et le droit »  
Revue Juridique de l'Environnement numéro spécial 2006

Durée : 2 heures.

Aucun autre document n'est autorisé.

## FACULTE D'AES

### MAITRISE AGT

#### « Droit du développement durable local »

A.ROUSSO

Sujet :

Commentez le texte suivant, extrait de : Développement durable- aspects stratégiques et opérationnels. Thierry RAES, Bettina LAVILLE, Sylvain LAMBERT, Guillaume SAINTENY Editions Francis LEFEBVRE 2010.

Durée : 2 heures

Aucun autre document n'est autorisé.

---

En France, la notion de Développement Durable a été introduite dans la législation par la loi n° 95-101 du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement (dite Loi Barnier), modifiée ensuite par la loi n° 96-1236 du 30 décembre 1996 sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie (dite Loi Lepage) qui ajoute la santé parmi les objectifs du Développement Durable. L'ensemble est codifié à l'article L 110-1 du *Code de l'environnement* :

« I. Les espaces, ressources et milieux naturels, les sites et paysages, la qualité de l'air, les espèces animales et végétales, la diversité et les équilibres biologiques auxquels ils participent font partie du patrimoine commun de la nation ;

II. Leur protection, leur mise en valeur, leur restauration, leur remise en état et leur gestion sont d'intérêt général et contribuent à l'objectif de développement durable qui vise à satisfaire les besoins de développement et la santé des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. (...) »

Le Développement Durable a été consacré par la loi constitutionnelle n° 2005-205 du 1<sup>er</sup> mars 2005 relative à la *Charte de l'environnement*. Outre son esprit tout entier tourné vers le Développement Durable, la Charte contient deux références expresses au terme de Développement Durable. Le dernier considérant indique :

« Considérant... Qu'afin d'assurer un développement durable, les choix destinés à répondre aux besoins du présent ne doivent pas compromettre la capacité des générations futures et des autres peuples à satisfaire leurs propres besoins ».

L'article 6 de la Charte indique que « Les politiques publiques doivent promouvoir un développement durable. A cet effet, elles concilient la protection et la mise en valeur de l'environnement, le développement économique et le progrès social ».

**MASTER 1 ADMINISTRATION ET GESTION TERRITORIALES**

**MODERNISATION DE LA GESTION PUBLIQUE**

**EXAMEN SEMESTRE 2**

**I. Bories-Azeau**

Aucun document autorisé

- 1/ A l'aide des documents suivants et de vos connaissances vous préciserez :
- En quoi le choix de l'Etat d'externaliser certaines fonctions est un choix stratégique ;
  - Les limites de cette externalisation.

# L'Etat choisit l'externalisation

Les établissements publics externalisent de plus en plus de fonctions ne relevant pas de leur cœur de métier. Une décision économiquement pertinente, mais risquée.

**U**N SERVICE DES ACHATS DE L'ETAT vient de voir le jour, par décret du 17 mars 2009. Ce service, qui a pour mission de « définir et mettre en œuvre la politique des achats courants de l'Etat », doit également « favoriser l'accès des PME à la commande publique, tout en contribuant à la politique de développement durable et à la promotion des achats socialement responsables ». Ce nouvel établissement public s'inscrit clairement dans le processus de réforme de l'Etat qui s'est concrétisé, en juillet 2007, par le lancement de la Révision générale des politiques publiques (RGPP). Vingt-six équipes, réunissant plus de 300 auditeurs, ont alors été chargées « rationaliser la dépense publique, de valoriser le travail des fonctionnaires et d'améliorer la qualité des services publics », selon les termes de leur lettre de mission.

L'externalisation de certaines activités – celles qui ne relèvent pas du cœur de métier des services de l'Etat – est l'une des solutions les plus couramment envisagées. Le ministère de la Défense a ouvert le bal, dès décembre 2006, en lançant un appel d'offres portant sur la gestion, la maintenance et le financement de sa flotte de 20 120 véhicules commerciaux. GE Fleet Services a remporté ce marché de 390 millions d'euros : l'économie, par rapport à une exploitation en régie de ce parc automobile, est de l'ordre de 25 %.

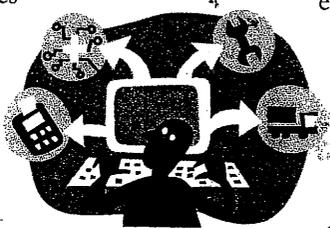
Les exemples ne manquent pas. Flottes automobiles, mais aussi parcs immobiliers, déploiement et maintenance de systèmes d'information, logistique, services divers... Sommés de

se réformer et de rationaliser leur organisation, tous les ministères s'engouffrent dans la brèche. Le ministère de la Défense a ainsi confié l'approvisionnement des 337 restaurants disséminés sur tous ses sites (les trois armées, les hôpitaux militaires et les écoles de gendarmerie) à un seul établissement : l'Economat des armées (voir page 129).

« Ce type d'opération, qui permet effectivement aux établissements publics de se recentrer sur leur cœur de métier, de professionnaliser les procédures et de massifier les achats (donc de réduire les coûts), n'est pas sans risques, prévient Jean-François Bodin, directeur général de Logica Management Consulting (voir page 128). La gestion des relations avec un ou des prestataires externes est infiniment plus complexe qu'on ne le pense. » Au point que dans le domaine de l'infogérance, par exemple, 43 % des contrats posent problème : le manque de réactivité du prestataire, la non-maîtrise des coûts, la dégradation de la qualité ou encore la dépendance à l'égard du prestataire figurent en tête des préoccupations des entreprises externalisant cette activité.

Dans le secteur public aussi bien que dans le secteur privé, les donneurs d'ordres ont trop souvent tendance à négliger deux volets essentiels à la réussite d'un projet d'externalisation : la qualité des systèmes d'information et l'accompagnement humain, indispensable à tout projet de transformation. De ce point de vue aussi, la fonction publique a tout intérêt à s'inspirer de l'expérience des grandes entreprises. ●

**Sabine Germain**



# Grandeurs et vicissitudes de l'externalisation

► Par Jean-François Bodin \*

Une bonne externalisation impose que le cahier des charges, les systèmes d'échanges d'information et l'accompagnement humain soient performants.

**C'**EST UN MOUVEMENT inexorable, que la crise devrait encore amplifier : après avoir touché le secteur privé, le courant de l'externalisation est en train de submerger les établissements publics. Les auditeurs de la Révision générale des politiques publiques (RGPP) voient en effet dans l'*outsourcing* de certaines fonctions l'une des clefs de la réforme de l'Etat. A juste titre : cela permet en effet aux établissements publics de focaliser leur stratégie sur leur cœur de métier, de professionnaliser leurs procédures et de massifier leurs achats. Donc de faire des économies : la réduction des coûts est, selon l'étude réalisée par l'Ae-SCM (l'association pour la promotion des bonnes pratiques de *sourcing*) en 2008 auprès de 100 entreprises françaises, l'objectif prioritaire recherché. Cité par 50 % des entreprises, il est toutefois suivi par l'amélioration de la qualité et par la souplesse (priorités que citent un quart des entreprises interrogées).

## Construire une offre de conseil spécifique

Ces objectifs ne sont pourtant pas toujours atteints. Une étude réalisée par Logica et IDC en 2005 montre que 43 % des contrats d'infogérance rencontrent des difficultés : manque de réactivité du prestataire, dérive des coûts, problèmes de qualité... Les écueils ne manquent pas. Ce qui nous a conduits à construire une offre de conseil spécifique autour de l'externalisation : elle met tout particulièrement l'accent sur la nécessaire élaboration d'une véritable stratégie, sur le pilotage des contrats d'externalisation et, enfin – on l'oublie trop souvent –, sur l'accompagnement humain du changement.

Le secteur public a longtemps eu à gérer une difficulté supplémentaire : la rigidité du Code des marchés publics. Les appels d'offres laissent en effet peu de marge de manœuvre aux prestataires. Du moins pas suffisamment pour leur permettre de proposer des solutions innovantes. Rigide pour le prestataire, ce cadre l'est aussi pour le donneur d'ordres, dont les besoins sont pourtant souvent amenés à évoluer en cours de contrat. Or la réussite d'un appel d'offres repose sur la capacité du client et de son prestataire à s'adapter.

Ainsi, pour mettre en place le système de gestion des achats de marchandises de l'Economat des armées (lire page 129), nous avons procédé par itération : nous avons suggéré de créer un outil de *business intelligence*, sans savoir quels ratios notre client avait intérêt à suivre. Nous avons donc adapté notre dispositif en fonction de ses besoins et de ses remarques : nous choisissons les principaux indicateurs tout en construisant la solution.

Heureusement, la dernière version du Code des marchés publics a introduit une procédure de dialogue compétitif et d'accords-cadres qui assouplissent un cadre un peu trop rigide. C'est une excellente chose, car je reste convaincu que la procédure des appels d'offres présente bien des avantages : elle est rigoureuse, structurée, transparente et, surtout, très ouverte. Elle répond ainsi à la volonté de l'Etat d'élargir la commande publique aux PME, qui s'en sont longtemps senties exclues. De plus, les critères de décision – publiés dès l'appel d'offres – ont le mérite d'être objectifs et indiscutables.

Un point clef reste malgré tout trop souvent négligé : le volet humain d'un projet d'externalisation. Il est aussi – si ce n'est plus – important dans le secteur public que dans le secteur privé. Car la réussite du changement repose sur l'adhésion des équipes et sur la recherche d'une forme de consensus. Un véritable accompagnement du changement, à base d'information et de formation, doit impérativement être mis en place. Dans le cas du projet Vivres métropole géré par l'Economat des armées, il a fallu informer les états-majors centraux, régionaux et les responsables locaux de la mise en place d'une plate-forme de gestion des approvisionnements ; puis convaincre 337 clients internes (les restaurants de l'armée) et des centaines de fournisseurs d'adhérer à ce projet ; et, enfin, former les 1 100 utilisateurs du portail de commande en ligne à l'utilisation de ce nouvel outil. Un chantier aussi long et lourd que la mise en œuvre du dispositif d'externalisation. Mais indispensable à sa réussite.

\* Directeur général de Logica Management Consulting.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- « Stratégies d'externalisation »  
► Jérôme Barthélemy, Dunod, 204 pages
- « Les Politiques publiques »  
► Pierre Müller, PUF, « Que sais-je ? », 127 pages
- « Dictionnaire des politiques publiques »  
► Laurie Boussaquet (direction), Presses de Sciences Po, 520 pages
- « La Réforme de l'Etat par l'audit »  
► Frank Mordacq, LGDJ, 209 pages

L'Expansion, Avril 2009

## L'ÉTUDE DE CAS

# L'armée centralise l'achat de vivres de ses « restos »

En confiant l'approvisionnement des restaurants militaires à l'Economat des armées, le ministère de la Défense ouvre ses marchés à tous et réduit ses coûts.

**D**E LA CANTINE AU MESS DES OFFICIERS, l'armée française gère 337 restaurants qui servent plus de 48 millions de repas et 50 000 à 60 000 tonnes de nourriture chaque année.

En 2004, l'Economat des armées (EdA) s'est vu confier par le ministère de la Défense « le soutien logistique à la fourniture de services, de denrées et de marchandises diverses aux formations militaires en France et à l'étranger ». Avec un double objectif : réduire les coûts d'approvisionnement, bien sûr, mais également ouvrir l'accès des marchés publics aux PME de l'agroalimentaire.

« En segmentant nos achats de manière très fine (avec pas moins de 260 marchés relevant de 5 grandes catégories : surgelés, produits appertisés, produits carnés frais, beurre-œufs-fromage et cinquième gamme) et en épargnant aux fournisseurs les contraintes logistiques, nous avons ouvert la commande publique à toutes les entreprises agroalimentaires, y compris les PME. Auparavant, nous ne pouvions travailler qu'avec les grands distributeurs », explique le colonel Thierry Levrier, directeur des achats à l'EdA. Chaque établissement garde toutefois une certaine marge de manœuvre pour acheter des produits de proximité (primeurs, poissons, produits festifs ou régionaux) : l'objectif de l'EdA est de traiter, dans un premier temps, 65 % des achats alimentaires. Pour finir par atteindre 85 %. Ce qui représente un budget annuel global de 180 millions d'euros.

### Des prestations de meilleure qualité à moindre coût

Résultat de l'opération : les coûts d'approvisionnement ont été réduits d'environ 5 %, alors même que la qualité de la pres-

## UN PROJET, QUATRE SOUS-PROJETS

Le puzzle du projet Vivres métropole est composé de quatre pièces principales :

- Achat de vivres. Il a fallu constituer un catalogue de 1500 produits communs aux 337 restaurants (trois fois moins qu'avant), la réduction du nombre de références étant essentielle au processus de massification des achats, donc de réduction des coûts.
- Logistique. L'EdA a souhaité confier l'approvisionnement, le stockage, l'allotement et la

livraison des commandes à un prestataire unique, capable de mailler l'ensemble du territoire. Compte tenu de la complexité du dispositif, un groupement d'intérêt économique a été constitué avec SteIFFE et Geodis, qui se partagent le marché.

- Systèmes d'information. Il a fallu imaginer un système sécurisé permettant de traiter les commandes de A (l'accès des 337 restaurants à un portail Internet) à Z (le

- reporting) et le suivi de certains ratios) et assurant l'interface entre les ERP de l'EdA (PeopleSoft) et des deux prestataires logistiques (SAP).
- Conduite du changement. Des centaines de réunions de formation et d'information ont été organisées avec les 1100 utilisateurs du portail de commande, les responsables des achats des 337 établissements, les 70 principaux fournisseurs, les 2 prestataires logistiques...

tion s'est améliorée. « Pour toute commande passée avant 10 heures, la livraison est assurée dès le lendemain », poursuit Thierry Levrier, qui insiste sur le niveau de qualité demandé aux prestataires : « Nous visons un taux de service de 98 % ». Une gageure au regard des volumes traités et de l'hétérogénéité des établissements desservis : d'une centaine de convives par jour au camp de Vayres (près de Libourne) jusqu'à 20 000 convives au SVR (Service vivres, restauration) de Toulon.

« L'EdA doit gérer une moyenne de 3 000 commandes par mois, commente Jean-François Bodin, directeur général de Logica Management Consulting, qui a déployé les volets organisation, informatique et conduite du changement de ce projet. Souvent de quelques lignes seulement, les commandes peuvent aussi porter sur plusieurs centaines de produits. Nous avons donc mis au point un système de chariot similaire à celui des supermarchés en ligne – et très facile à

utiliser pour les 1 100 utilisateurs – qui permet de gérer la commande de A à Z. Nous avons ajouté une couche de *business intelligence* : le suivi de certains ratios (nombre de colis par camion, calcul des arrondis, poids brut des commandes, etc.) et le reporting permettent d'améliorer la qualité de service et de mieux gérer les budgets. » Le tout dans des délais serrés : le système a été mis en place en un an, avec moins de six mois de rodage. Pari tenu : ce dispositif pourra, dans les mois ou les années qui viennent, être étendu à d'autres marchés (l'habillement ou les services, par exemple) gérés par l'Economat des armées. A suivre. ● S.G.

L'expansion,  
Nov 2004

**2/ Vous répondrez aux questions suivantes :**

- A- Quel est l'impact de la LOLF sur les pratiques de GRH du secteur public ?**
- B- Comment expliquer l'émergence de la gouvernance territoriale ?**
- C- Quels sont les principaux axes du développement de l'Administration électronique ?**
- D- Quelles critiques sont formulées à l'encontre de la Nouvelle gestion publique ?**
- E- Quel bilan peut-on faire de la RGPP ?**

**MASTER 1**

**ADMINISTRATION ET GESTION TERRITORIALES**

**MODERNISATION DE LA GESTION PUBLIQUE**

**EXAMEN SEMESTRE 2**

**Deuxième session**

**I. Bories-Azeau**

- 1- Comment peut-on envisager l'efficience des services publics ?
- 2- Quelles sont les limites de la modernisation de la gestion publique ?
- 3- Quelles sont les dérives de l'évaluation de la performance publique ?
- 4- Quelles sont les critiques faites à la Nouvelle Gestion Publique ?
- 5- En quoi l'expérimentation participe-t-elle de la conduite de la modernisation de la sphère publique ?



Université Montpellier 1



Master 1 AGT  
Politiques publiques territoriales  
Mr Mohamed DJOULDEM

Semestre 2- 2ème session 2010-2011  
Durée 2 h

Traiter les questions suivantes :

- 1- Que nous apprend la dynamique des problèmes sur les politiques publiques territoriales ?
- 2- En quoi la gouvernance est-elle un mode de mise en forme des politiques publiques territoriales ?

Aucun document autorisé

Master 1 AGT  
Politiques publiques territoriales  
Mr Mohamed DJOULDEM

Semestre 2- 2ème session 2010-2011  
Durée 2 h

Traiter, dans l'ordre, les questions suivantes :

- 1- Dans quelle mesure la dynamique des organisations affecte-elle la construction des politiques publiques territoriales ?
- 2- La contractualisation constitue-t-elle toujours un mode pertinent et efficace de mise en forme des politiques publique territoriales ?

Aucun document autorisé

UFR AES – Université Montpellier 1  
M1 AGT  
Politiques territoriales d'emploi  
Année universitaire 2010-2011  
Semestre 2 – 1<sup>ère</sup> session  
Sandrine Michel.

Vous travaillez au Ministère de l'emploi. Votre chef de bureau vous charge de rédiger une note sur le panorama de l'emploi afin de mettre en place des politiques publiques territorialisées de l'emploi.

Vous rendrez votre note sous la forme d'une introduction rédigée, un plan détaillé et d'une conclusion rédigée.

Documents autorisés.

Bon travail.

# Une cartographie de l'emploi régional d'après le recensement de la population de 2006

Olivier Marchand, direction des Statistiques démographiques et sociales, Insee

**L**e nouveau recensement de la population permet de dresser une cartographie des 26 régions françaises du point de vue de leurs caractéristiques d'emploi : de façon très claire, l'Île-de-France d'un côté, la Corse et les quatre départements d'outre-mer de l'autre, se distinguent des autres régions, avant tout du fait du degré de qualification de leurs emplois, très élevé dans le premier cas, faible en moyenne dans le second.

Au sein des régions métropolitaines de province, les différences sont moins accusées. On peut toutefois isoler en leur sein trois groupes de régions : une France tertiaire du Sud-Est (Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Paca, Rhône-Alpes) où l'emploi est plutôt qualifié et féminisé, donc plus souvent à temps partiel que dans les autres régions ; une France d'industries traditionnelles du Nord et de l'Est (Nord - Pas-de-Calais, Lorraine, Alsace), où la population en emploi est fortement salariée, assez jeune mais pas très diplômée ; enfin, une France plus agricole de l'Ouest et du Sud-Ouest (Basse-Normandie, Bretagne, Poitou-Charentes, Aquitaine, Limousin et Auvergne) avec un emploi moins jeune et moins qualifié qu'ailleurs. Les sept autres régions, qui entourent en gros l'Île-de-France, forment un dernier groupe aux caractéristiques moins affirmées.

Parmi les 26,1 millions d'actifs ayant un emploi résidant en France en 2006 (25,6 en France métropolitaine et 0,5 dans les départements d'outre-mer - DOM), 46,6 % sont des femmes. En France métropolitaine, les taux de féminisation sont proches dans la très grande majorité des régions : entre 45 % et 47 %. Seules exceptions, l'Île-de-France, où 48,4 % des emplois sont

occupés par des femmes et, à l'autre extrême, la Corse où la féminisation de l'emploi est la plus faible (43,1 %). La Martinique et la Guadeloupe sont les régions françaises où l'emploi est le plus féminisé, on y observe la parité. À l'inverse, dans les autres départements d'outre-mer (Guyane, Réunion), l'emploi est peu féminisé (*carte 1*).

Entre régions, la part des jeunes dans l'emploi est également proche : entre 19 et 23 % des emplois sont occupés par des moins de 30 ans (*carte 2*). Font à nouveau exceptions la Martinique et la Guadeloupe où cette part est inférieure à 15 %, alors que dans les deux autres DOM elle dépasse 22 %, la population y étant particulièrement jeune, notamment en Guyane. Globalement, les jeunes de moins de 30 ans occupent un peu plus d'un cinquième des emplois.

## Secteur tertiaire développé en Île-de-France et Paca, mais aussi dans les DOM

En France métropolitaine, les régions Île-de-France et, à un degré moindre, Provence - Alpes - Côte d'Azur sont celles où le secteur tertiaire est le plus développé (*carte 3*). Dans les quatre DOM et en Corse, la part de l'emploi tertiaire est également élevée (de l'ordre de 80 %, pour une moyenne nationale de 75 %). Mais à l'inverse des deux grandes régions métropolitaines, la proportion de cadres ou professions intermédiaires (dénommés ici catégories « qualifiées ») au sein de l'emploi y est très faible, de l'ordre d'un tiers, contre 40 % en moyenne, et plus de 50 % en Île-de-France (*carte 4*). Cela renvoie à la présence importante dans les DOM (comme en Corse) d'employés travaillant dans les secteurs public ou privé, alors qu'en Île-de-France se concentre plutôt le personnel d'encadrement des administrations ou de sièges sociaux. Dans un certain nombre d'autres régions faiblement urbanisées, comme l'Auvergne, la Bourgogne, Champagne-Ardenne ou la Basse -Normandie, la tertiarisation de l'emploi est encore limitée (moins de 70 %), et la part de cadres et

professions intermédiaires assez faible (de l'ordre d'un tiers). Mis à part la Corse et les DOM, emplois qualifiés et secteur tertiaire développé vont donc souvent de pair.

Les régions où la part de cadres ou de professions intermédiaires est élevée sont très souvent celles où la part des actifs en emploi qui ont obtenu au moins le baccalauréat l'est aussi : c'est le cas bien sûr de l'Île-de-France, mais également des régions du Sud-Est : Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes, Provence - Alpes - Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon (carte 5). À l'inverse, dans les DOM, en Bourgogne, Champagne-Ardenne, Basse-Normandie et Poitou-Charentes, le niveau de formation est en moyenne plus faible, et la part de cadres ou de professions intermédiaires également.

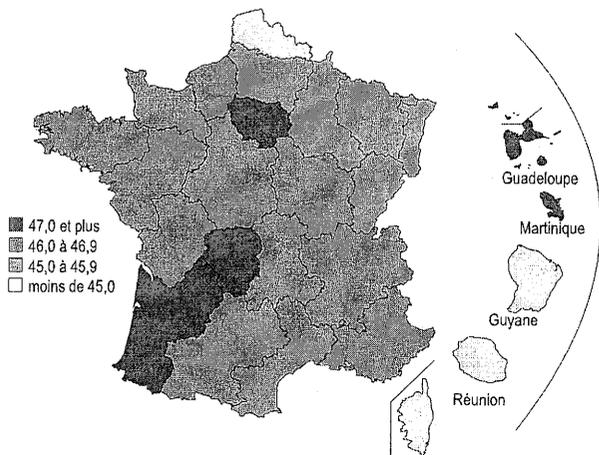
### Travail à temps partiel dans l'Ouest et le Sud-Est, contrats temporaires dans les DOM

L'emploi salarié représente en moyenne 89 % de l'emploi total, mais plus de neuf emplois sur dix dans la partie nord du pays : Nord - Pas-de-Calais, Alsace, Lorraine, Île-de-France, Haute-Normandie et Picardie (carte 6). Dans ces régions, le poids de l'agriculture est, de fait, très faible. À l'opposé, l'emploi non salarié (15 % ou plus) en Guyane et Guadeloupe ainsi qu'en Auvergne, Limousin et dans le midi (Corse, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées), régions où l'agriculture, l'artisanat et le commerce occupent encore une place significative.

La part des contrats à temps partiel ou temporaires s'est beaucoup développée au cours des dernières décennies : les premiers représentent en 2006 près de 18 % de l'emploi salarié, les seconds plus de 15 % (cartes 7 et 8).

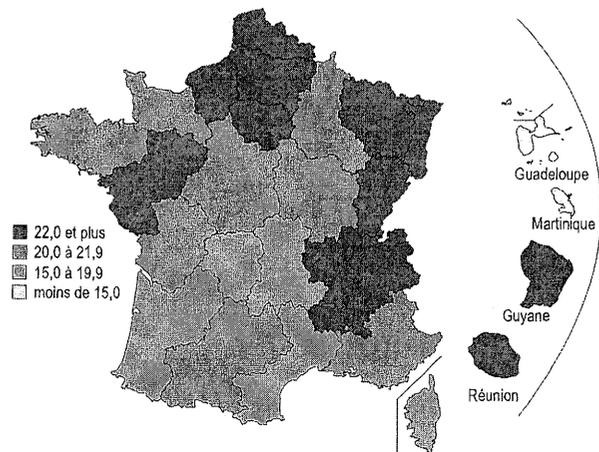
Pour ce qui est de l'emploi à temps partiel, la Guyane, la Corse et l'Île-de-France, avec des taux inférieurs à 15 %, contrastent fortement avec les régions Languedoc-Roussillon et Pays de la Loire, où plus d'un salarié sur cinq ne travaille pas à temps plein. De même, la pratique des contrats à durée limitée est beaucoup moins répandue en Île-de-France, Alsace et Corse (moins de 14 % des contrats) que dans les DOM : de 18 % des contrats à durée limitée en Guadeloupe jusqu'à 24 % dans l'île de la Réunion. Pour les départements ultramarins, l'importance des

① Part des femmes dans l'emploi (en %)



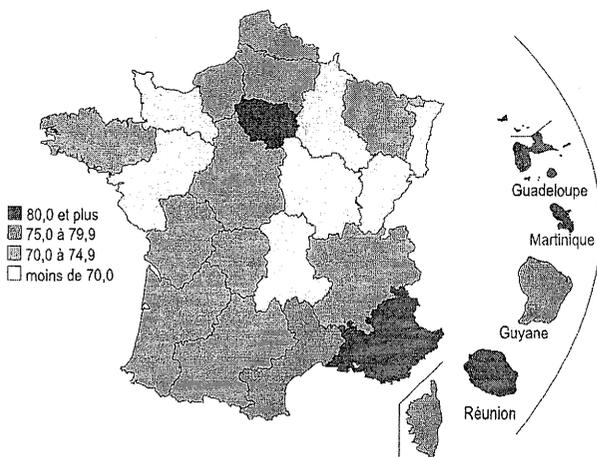
Source : recensement de la population 2006.

② Part des moins de 30 ans dans l'emploi (en %)



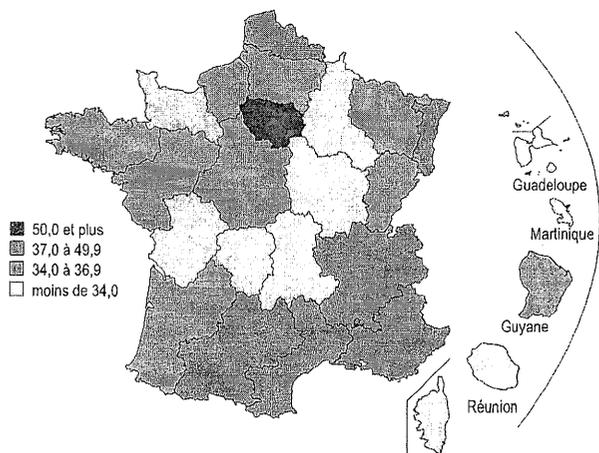
Source : recensement de la population 2006.

③ Part du secteur tertiaire dans l'emploi (en %)



Source : recensement de la population 2006.

④ Part des cadres et professions intermédiaires dans l'emploi (en %)



Source : recensement de la population 2006.

emplois aidés dans le cadre des politiques publiques d'emploi peut expliquer en partie cette part élevée d'emplois temporaires.

## Six groupes de régions

L'analyse descriptive qui précède a permis de dégager un certain nombre de proximités ou de distances entre régions que l'on a souhaité confirmer à l'aide de techniques de classification automatique (*encadré et carte 9*).

Premier constat, certaines régions comme l'Île-de-France d'un côté, les DOM ou la Corse de l'autre, ressortent de façon très spécifique. Dans leur analyse de la formation et de l'emploi des jeunes dans les régions françaises, M. Befly, E. Leprévost et D. Martinelli obtenaient déjà ce type de résultats, mais à partir d'indicateurs

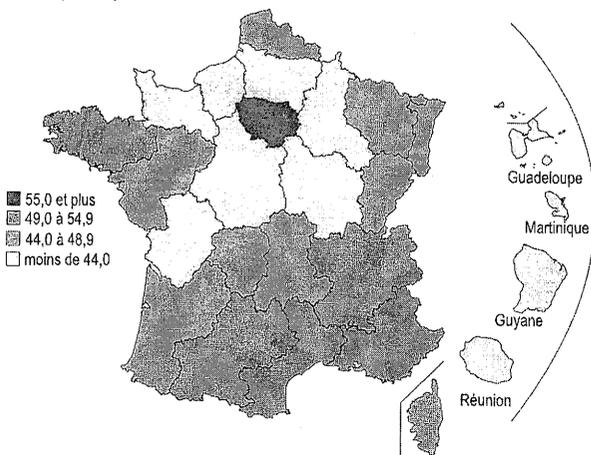
quelque peu différents de ceux retenus ici (*voir bibliographie*). Du fait de la très grande spécificité des quatre DOM, une nouvelle classification a été réalisée sur les seules régions métropolitaines. Cela a permis de dégager six régions ou groupes de régions, parmi lesquels la Corse apparaît de façon isolée. Elle sera néanmoins décrite en la rapprochant des quatre départements d'outre-mer.

L'**Île-de-France**, tout d'abord, se singularise avec des proportions de professions intermédiaires et surtout de cadres, de diplômés et de personnes travaillant dans le secteur tertiaire, très supérieures à ce que l'on constate dans les autres régions. Deuxième groupe, très particulier, celui formé par la **Corse**, à laquelle on a donc choisi de rattacher les **quatre départements d'outre-mer**. Principaux points

communs à ces régions : la proportion peu élevée de titulaires d'emplois qualifiés, l'importance du secteur tertiaire au détriment de l'industrie, ainsi que la relative faiblesse du salariat ; par ailleurs, la part des salariés travaillant sur des contrats à temps partiel est relativement basse (sauf à la Réunion), tout comme la part des contrats à durée indéterminée (Corse exceptée).

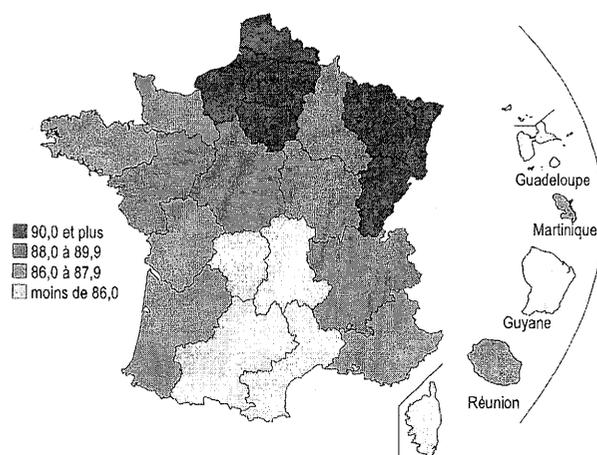
Parmi les autres régions métropolitaines, se distinguent en premier lieu les régions du **Sud-Est** : Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Paca et Rhône-Alpes. Dans ces régions, l'emploi est plutôt féminisé et qualifié, la majorité des personnes en emploi sont titulaires d'au moins le baccalauréat et les salariés travaillent plus souvent à temps partiel que dans les autres régions.

### ⑤ Part dans l'emploi des diplômés ayant au moins le bac (en %)



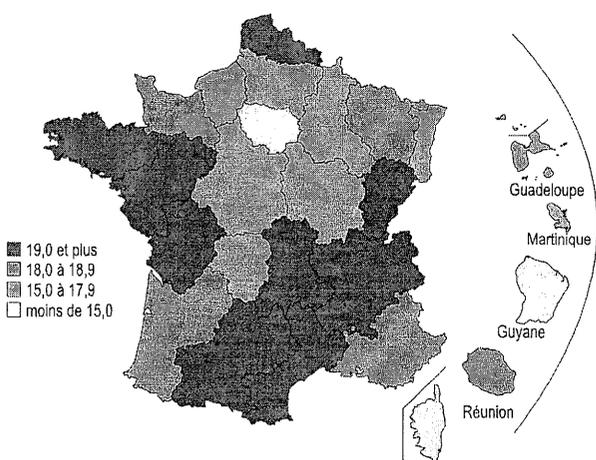
Source : recensement de la population 2006.

### ⑥ Part des salariés dans l'emploi (en %)



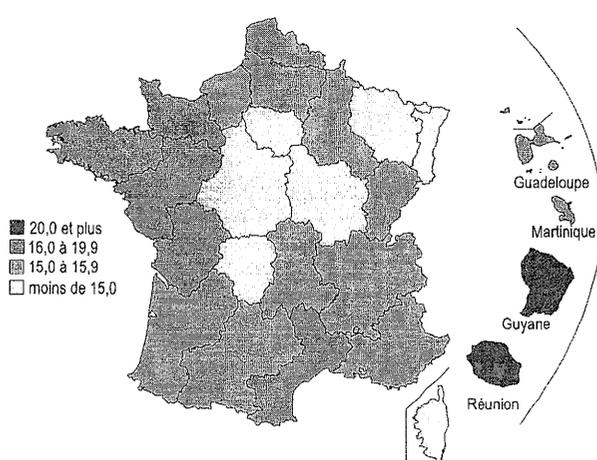
Source : recensement de la population 2006.

### ⑦ Part des temps partiels dans l'emploi salarié (en %)



Source : recensement de la population 2006.

### ⑧ Part des salariés sous contrat temporaire dans l'emploi salarié (en %)



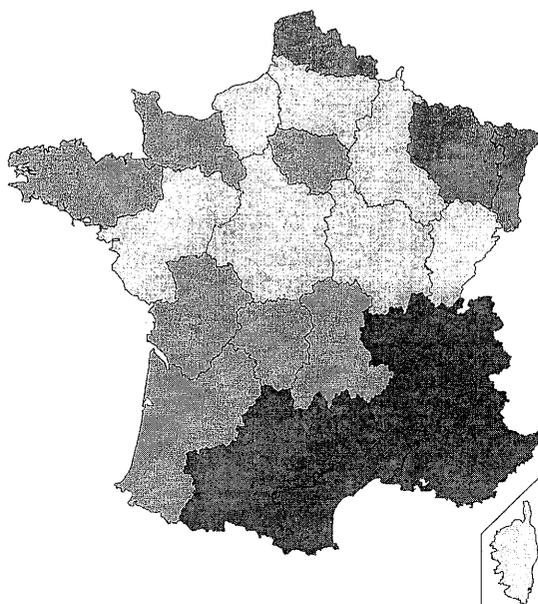
Source : recensement de la population 2006.

### Une typologie sur les structures d'emploi

Une classification ascendante hiérarchique utilisant comme stratégie d'agrégation la méthode de WARD a été appliquée aux 26 régions, puis aux 22 régions métropolitaines. L'objectif était de sélectionner des groupes de régions bien distincts entre eux et tels que l'hétérogénéité en leur sein soit la plus faible possible. Ces classifications ont été réalisées à partir des huit variables présentées dans les cartes 1 à 8 :

- taux de féminisation ;
- part des jeunes de moins de 30 ans ;
- poids de l'emploi tertiaire ;
- part des cadres et professions intermédiaires ;
- part des diplômés ayant au moins le baccalauréat ;
- taux de salariat ;
- part des salariés à temps partiel parmi les salariés ;
- part des salariés sous contrat temporaire parmi les salariés.

### ⑨ Six groupes de régions



- Sud-Est
- Île-de-France
- Corse
- Nord et Est
- Ouest et Sud-Ouest
- Pourtour de l'Île-de-France

Une première classification a été réalisée sur les 26 régions françaises, mettant bien en lumière la spécificité des quatre départements d'outre-mer. Une seconde classification portant sur les seules 22 régions métropolitaines a donc été effectuée : six groupes de régions s'en dégagent, illustrés par la carte ci-dessus.

Même s'il est plus difficile d'isoler des groupes aussi homogènes que les précédents parmi les régions restantes, on peut mettre en évidence trois autres entités : une France du **Nord** et de l'**Est** avec les régions de tradition industrielle du Nord - Pas-de-Calais, de la Lorraine et de l'Alsace. Dans ces régions, la population en emploi est en moyenne assez jeune, relativement peu diplômée, travaillant plus souvent dans l'industrie, et donc moins souvent dans les services, qu'ailleurs.

Dans la France de l'**Ouest** et du **Sud-Ouest**, les régions sont plus agricoles (Basse-Normandie, Bretagne, Poitou-Charentes, Aquitaine, Limousin et Auvergne). L'emploi y est relativement plus féminisé, la proportion de jeunes y est inférieure à la moyenne nationale, ainsi que la part de travailleurs qualifiés et de salariés des secteurs tertiaires.

Enfin, dans les **sept autres régions** formant une grande couronne autour de l'Île-de-France (Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté, Pays de la Loire, Picardie, Haute-Normandie et Centre), les particularités en matière d'emploi sont beaucoup moins nettes.

### Sources

Les résultats présentés ici pour l'année 2006 proviennent du recensement de la population, cumulé des cinq enquêtes annuelles de recensement réalisées de 2004 à 2008 en métropole et dans les DOM ; elles décrivent une situation moyenne au début 2006.

### Définitions

La population active ayant un emploi au sens du recensement de la population comprend les personnes qui déclarent travailler, c'est-à-dire être dans une des situations suivantes :

- exercer une profession (salarisée ou non), même à temps partiel ;
- aider un membre de la famille dans son travail (même sans rémunération) ;
- être apprenti, stagiaire rémunéré... ;
- être militaire du contingent (tant que cette situation existait).

### Bibliographie

- Marchand O., « Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006 - Les taux d'emploi vont de 56,9 % en Languedoc-Roussillon à 66,8 % dans les Pays de la Loire », *Insee Première* n° 1117, janvier 2007.
- Beffy M., Leprévost, E., Martinelli D., « Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2007 - Formation et emploi des jeunes dans les régions françaises », *Insee Première* n° 1219, janvier 2009.
- Fiche conseil thématique « Activité-Emploi-Chômage », disponible sur le site Insee.fr à la rubrique « Conseils pour l'utilisation des résultats du recensement ».
- Insee, « La France et ses régions », *Insee Références*, septembre 2006.

**INSEE PREMIÈRE** figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : [www.insee.fr](http://www.insee.fr) (rubrique Publications)

Pour vous abonner aux avis de parution : <http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=abonnements/liste-abonnements.htm>

### BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIÈRE

À RETOURNER À : INSEE/CNGP, Service Abonnement - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1

Tél. : 03 22 97 31 70

Fax : 03 22 97 31 73

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2009

Abonnement annuel :  74 € (France)  92 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : \_\_\_\_\_ Activité : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : \_\_\_\_\_ €.

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Direction Générale :

18, Bd Adolphe-Pinard  
75675 Paris cedex 14

Directeur de la publication :

Jean-Philippe Cotis

Rédacteur en chef :

Gilles Rotman

Rédacteurs :

L. Béllin, A.-C. Morin,

C. Perrel, C. Pfister

Maquette : S. Laterza

Impression : Jouve

Code Sage IP101280

ISSN 0997 - 3192

© INSEE 2010



**INSEE**  
INSTITUT NATIONAL  
DE LA STATISTIQUE  
ET DES ÉTUDES  
ÉCONOMIQUES

UFR AES – Université Montpellier 1  
M1 AGT  
Politiques territoriales d'emploi  
Année universitaire 2010-2011  
Semestre 2 – 2ème session  
Sandrine Michel.

Les dernières informations sur les demandeurs d'emploi en France viennent d'être publiées.  
Vous êtes chargé(e) de réaliser une analyse comparant les données nationales et régionales dans le but de savoir s'il est opportun de développer des politiques publiques de l'emploi régionalisées.

Documents autorisés.

Bon travail.

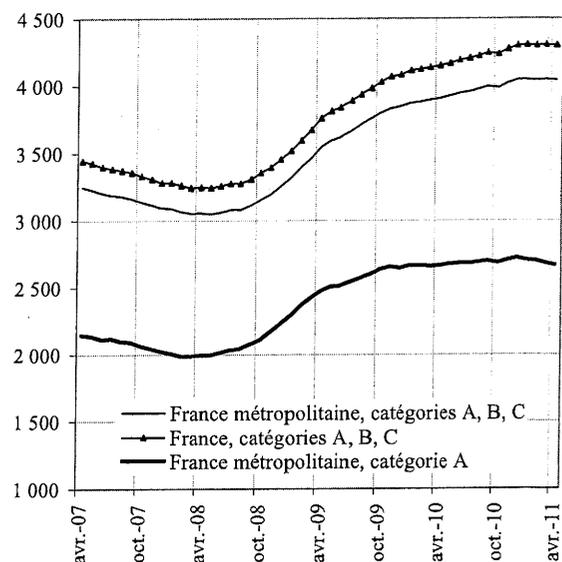
### DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS ET OFFRES COLLECTÉES PAR PÔLE EMPLOI EN AVRIL 2011

La plupart des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi : certains sont sans emploi, d'autres travaillent. Fin avril 2011, en France métropolitaine, 4 039 100 personnes inscrites à Pôle emploi étaient tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi (4 301 200 en France y compris Dom), dont 2 669 100 étaient sans emploi (catégorie A) et 1 370 000 exerçaient une activité réduite, courte ou longue (catégories B, C).

Parmi les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, le nombre de personnes sans emploi (catégorie A) en France métropolitaine diminue par rapport à la fin mars 2011 (-0,4 %, soit -10 900). Sur un an, il s'accroît de 0,2 %. Le nombre de personnes exerçant une activité réduite courte, d'au plus 78 heures au cours du mois, est en hausse (+0,9 %, catégorie B). Le nombre de personnes pratiquant une activité réduite longue, de plus de 78 heures au cours du mois, est stable (catégorie C). Au total, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (catégories A, B, C) diminue de 0,2 % (-6 300) en avril. Sur un an, il est en hausse de 3,3 %.

Certaines personnes inscrites à Pôle emploi ne sont pas tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi (585 600 fin avril 2011). Elles sont soit sans emploi et non immédiatement disponibles (catégorie D), soit pourvues d'un emploi (catégorie E). Fin avril 2011, le nombre d'inscrits en catégorie D diminue de 1,7 %, et le nombre d'inscrits en catégorie E baisse de 0,4 %.

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois  
à Pôle emploi  
Catégories A et A, B, C (cvs-cjo en milliers)



Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi

Unités : milliers et %

Données CVS-CJO	Avril 2010	Mars 2011	Avril 2011	Variation sur un mois	Variation sur un an
<b>France métropolitaine</b>					
<b>Catégorie A (actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)</b>	2 664,2	2 680,0	2 669,1	-0,4	0,2
Catégorie B (actes positifs de recherche d'emploi, en activité réduite courte)	518,6	543,4	548,1	0,9	5,7
Catégorie C (actes positifs de recherche d'emploi, en activité réduite longue)	728,4	822,0	821,9	0,0	12,8
<b>Catégories A, B, C (actes positifs de recherche d'emploi)</b>	<b>3 911,2</b>	<b>4 045,4</b>	<b>4 039,1</b>	<b>-0,2</b>	<b>3,3</b>
Catégorie D (sans actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)	262,7	238,8	234,7	-1,7	-10,7
Catégorie E (sans actes positifs de recherche d'emploi, en emploi)	326,1	352,3	350,9	-0,4	7,6
Catégories A, B, C, D, E (ensemble)	4 500,0	4 636,5	4 624,7	-0,3	2,8
<b>France</b>					
<b>Catégorie A (actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)</b>	<b>2 878,0</b>	<b>2 910,0</b>	<b>2 900,9</b>	<b>-0,3</b>	<b>0,8</b>
<b>Catégories A, B, C (actes positifs de recherche d'emploi)</b>	<b>4 152,2</b>	<b>4 306,2</b>	<b>4 301,2</b>	<b>-0,1</b>	<b>3,6</b>

Sources : Pôle emploi, Dares. Calculs des cvs-cjo : Dares.

Les données concernent les demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi.

La notion de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi est une notion différente de celle de chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT) : certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et inversement certains chômeurs ne sont pas inscrits à Pôle emploi.

Au-delà des évolutions du marché du travail, différents facteurs peuvent affecter les données relatives aux demandeurs d'emploi : modification du suivi et de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, comportement d'inscription des demandeurs d'emploi... En particulier, à compter du 1er juin 2009, les dispositions relatives aux nouvelles obligations de recherche d'emploi des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) et à leur accompagnement par le service public de l'emploi sont susceptibles d'accroître sensiblement le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi (cf. page 13 et l'encadré 1, pages 17 et 18). Le relèvement progressif de l'âge minimal d'accès à l'entrée en dispense de recherche d'emploi (DRE) peut également entraîner, sur la période 2009-2012, une hausse du nombre de demandeurs d'emploi de 55 ans et plus enregistrés sur les listes de Pôle emploi.

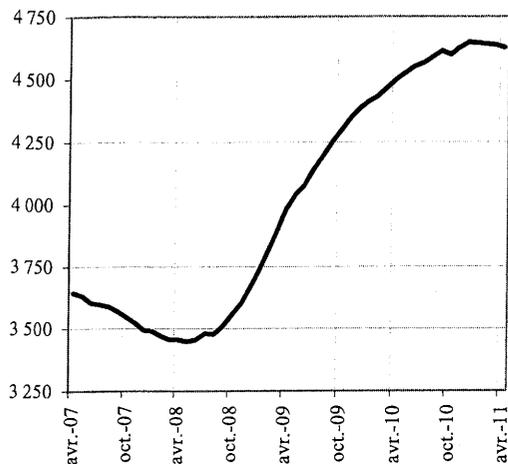
L'ensemble des définitions figurent dans les encadrés 1 et 2, pages 16 à 19.



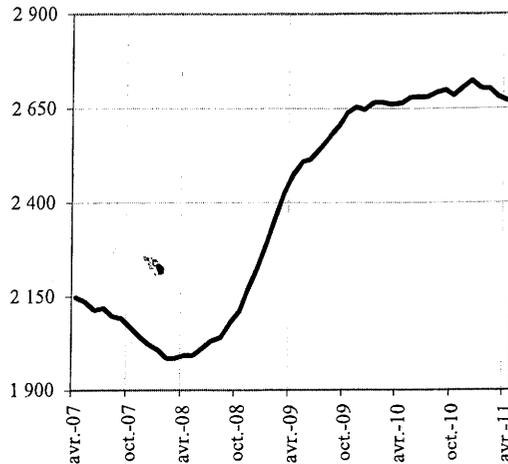
MINISTÈRE DU TRAVAIL,  
DE L'EMPLOI  
ET DE LA SANTÉ

# 1 - DEMANDEURS D'EMPLOI PAR CATÉGORIE (FRANCE MÉTROPOLITAINE)

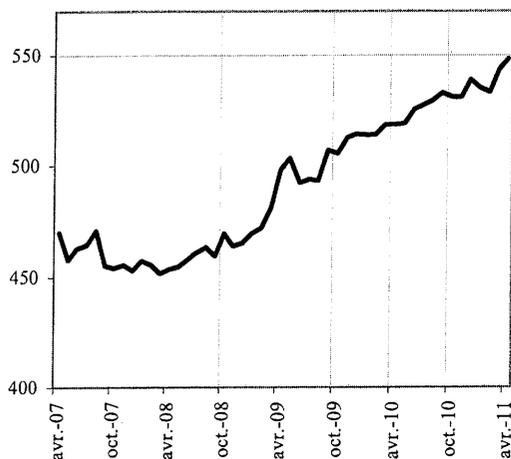
**Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégories A, B, C, D, E**  
(cvs-cjo en milliers)



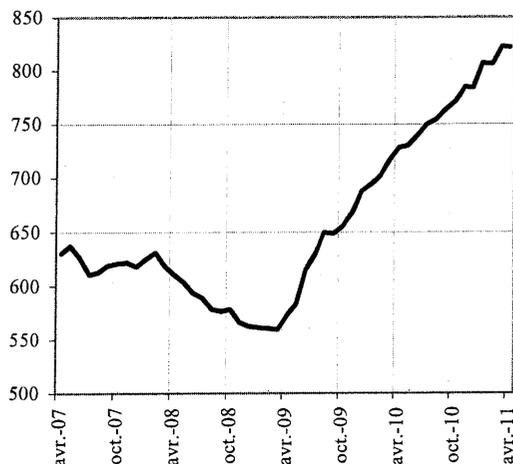
**Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégorie A**  
(cvs-cjo en milliers)



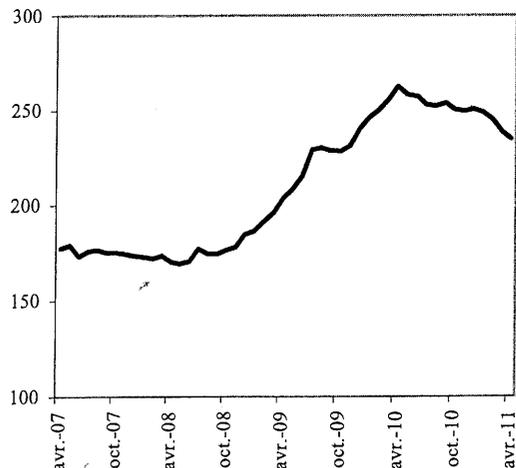
**Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégorie B**  
(cvs-cjo en milliers)



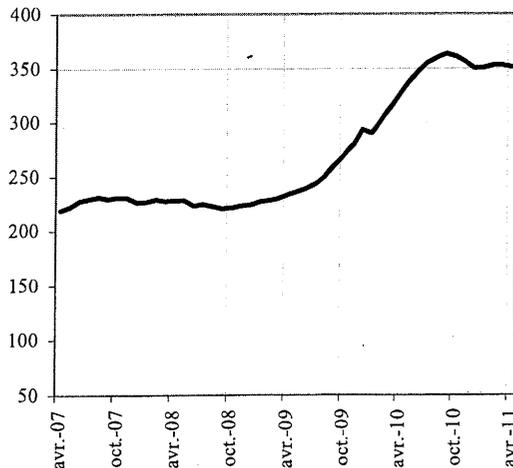
**Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégorie C**  
(cvs-cjo en milliers)



**Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégorie D**  
(cvs-cjo en milliers)



**Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégorie E**  
(cvs-cjo en milliers)



## 2.a - DEMANDEURS D'EMPLOI PAR SEXE ET TRANCHE D'ÂGE

En France métropolitaine, au mois d'avril 2011, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A (sans emploi) diminue de 0,6 % pour les hommes (-2,4 % sur un an) et de 0,2 % pour les femmes (+3,1 % sur un an).

Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A de moins de 25 ans est en baisse de 0,6 % en avril (-7,1 % sur un an). Le nombre de demandeurs d'emploi de cette catégorie âgés de 25 à 49 ans diminue au mois d'avril de 0,7 % (-1,3 % sur un an) et celui des demandeurs d'emploi de 50 ans et plus s'accroît de 0,7 % (+12,9 % sur un an).

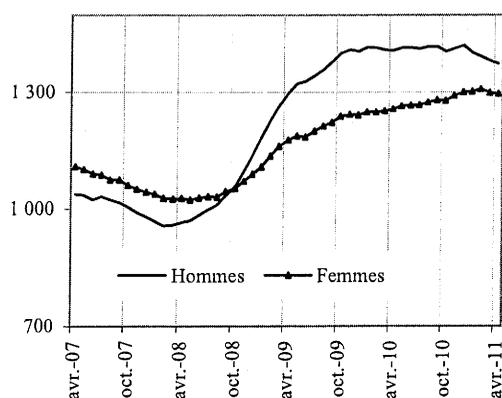
### Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégorie A

Unités : milliers et %

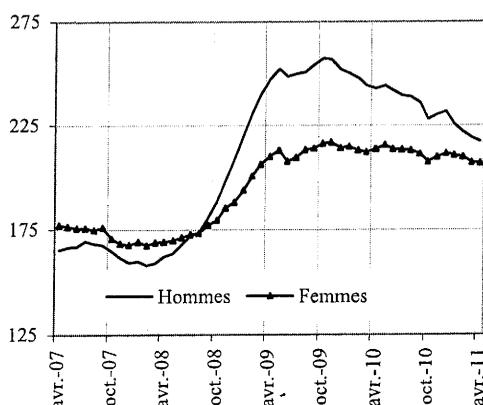
Données CVS-CJO	Avril 2010	Mars 2011	Avril 2011	Variation sur un mois	Variation sur un an
<b>France métropolitaine</b>					
Hommes	1 408,2	1 381,8	<b>1 373,8</b>	-0,6	-2,4
Femmes	1 256,0	1 298,2	<b>1 295,3</b>	-0,2	3,1
Moins de 25 ans	456,2	426,1	<b>423,7</b>	-0,6	-7,1
Entre 25 et 49 ans	1 739,2	1 728,6	<b>1 716,3</b>	-0,7	-1,3
50 ans et plus	468,8	525,3	<b>529,1</b>	0,7	12,9
Hommes de moins de 25 ans	242,8	219,1	<b>216,9</b>	-1,0	-10,7
Hommes de 25 à 49 ans	913,2	883,9	<b>877,1</b>	-0,8	-4,0
Hommes de 50 ans et plus	252,2	278,8	<b>279,8</b>	0,4	10,9
Femmes de moins de 25 ans	213,4	207,0	<b>206,8</b>	-0,1	-3,1
Femmes de 25 à 49 ans	826,0	844,7	<b>839,2</b>	-0,7	1,6
Femmes de 50 ans et plus	216,6	246,5	<b>249,3</b>	1,1	15,1
<b>Ensemble de la catégorie A</b>	<b>2 664,2</b>	<b>2 680,0</b>	<b>2 669,1</b>	<b>-0,4</b>	<b>0,2</b>

Sources : Pôle emploi, Dares. Calculs des cvs-cjo : Dares.

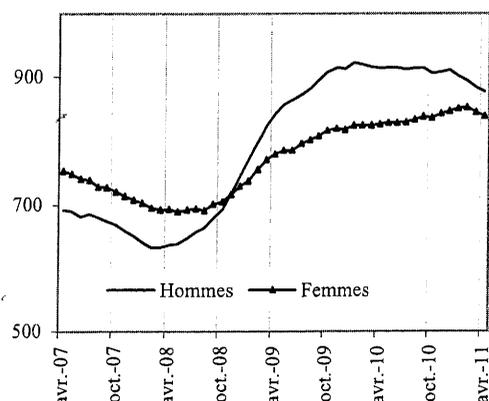
Par sexe (cvs-cjo en milliers)



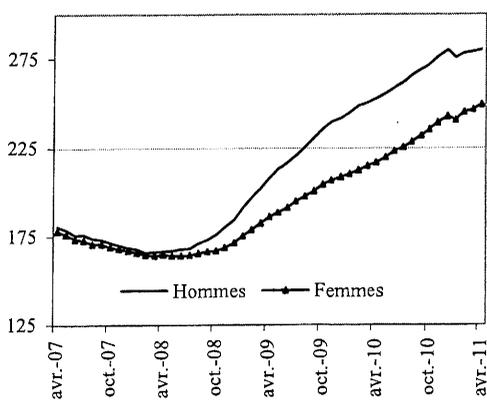
Moins de 25 ans (cvs-cjo en milliers)



Entre 25 et 49 ans (cvs-cjo en milliers)



50 ans et plus (cvs-cjo en milliers)



## 2.b - DEMANDEURS D'EMPLOI PAR SEXE ET TRANCHE D'ÂGE

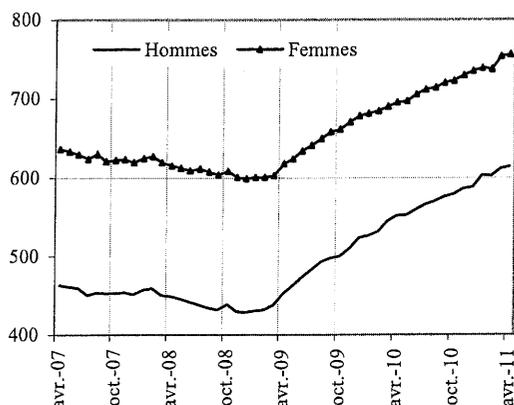
En France métropolitaine, au mois d'avril 2011, le nombre de demandeurs d'emploi de catégories B, C (en activité réduite courte ou longue) augmente de 0,3 % pour les hommes (+11,3 % sur un an) et de 0,3 % pour les femmes (+8,8 % sur un an).

Le nombre de demandeurs d'emploi de catégories B, C de moins de 25 ans est en baisse de 0,4 % en avril (+3,8 % sur un an). Le nombre de demandeurs d'emploi de ces catégories âgés de 25 à 49 ans augmente de 0,3 % (+9,4 % sur un an) et celui des demandeurs d'emploi de 50 ans et plus s'accroît de 1,1 % (+16,8 % sur un an).

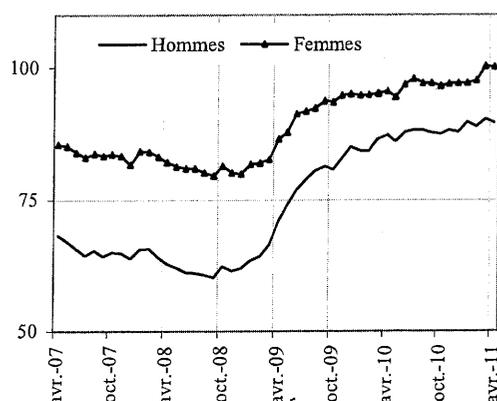
Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégories B, C		Unités : milliers et %			
Données CVS-CJO	Avril 2010	Mars 2011	Avril 2011	Variation sur un mois	Variation sur un an
<b>France métropolitaine</b>					
Hommes	552,0	612,0	<b>614,1</b>	0,3	11,3
Femmes	695,0	753,4	<b>755,9</b>	0,3	8,8
<b>Moins de 25 ans</b>					
Entre 25 et 49 ans	182,9	190,6	<b>189,8</b>	-0,4	3,8
50 ans et plus	852,5	930,4	<b>933,0</b>	0,3	9,4
<b>Hommes de moins de 25 ans</b>					
Hommes de 25 à 49 ans	211,6	244,4	<b>247,2</b>	1,1	16,8
Hommes de 50 ans et plus	87,3	90,3	<b>89,6</b>	-0,8	2,6
Hommes de 25 à 49 ans	387,3	429,6	<b>430,9</b>	0,3	11,3
Hommes de 50 ans et plus	77,4	92,1	<b>93,6</b>	1,6	20,9
<b>Femmes de moins de 25 ans</b>					
Femmes de 25 à 49 ans	95,6	100,3	<b>100,2</b>	-0,1	4,8
Femmes de 50 ans et plus	465,2	500,8	<b>502,1</b>	0,3	7,9
Femmes de 25 à 49 ans	134,2	152,3	<b>153,6</b>	0,9	14,5
<b>Ensemble des catégories B, C</b>	1 247,0	1 365,4	<b>1 370,0</b>	0,3	9,9

Sources : Pôle emploi, Dares. Calculs des cvs-cjo : Dares.

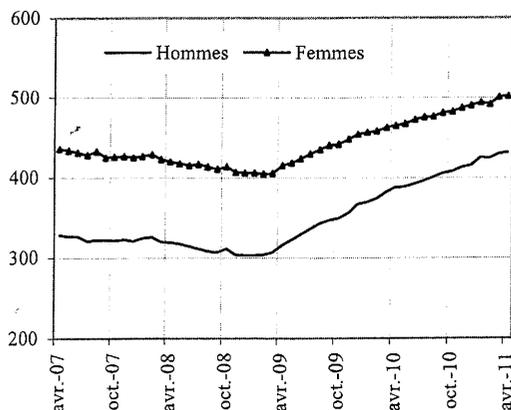
Par sexe (cvs-cjo en milliers)



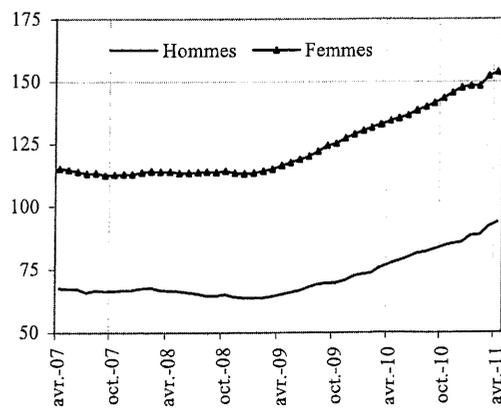
Moins de 25 ans (cvs-cjo en milliers)



Entre 25 et 49 ans (cvs-cjo en milliers)



50 ans et plus (cvs-cjo en milliers)



## 5.a - DEMANDEURS D'EMPLOI PAR RÉGION

Entre fin avril 2010 et fin avril 2011, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A augmente dans dix régions de France métropolitaine et baisse dans dix autres régions (entre -9,2 % en Franche-Comté et +6,1 % en Corse). Il est stable en Basse-Normandie et dans le Nord-Pas de Calais. La hausse est de 8,4 % dans les départements d'Outre-Mer.

Sur la même période, le nombre de jeunes de moins de 25 ans inscrits en catégorie A diminue dans vingt-et-une régions de France métropolitaine (entre -14,8 % en Franche-Comté et -1,5 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur), et augmente en Corse (+1,7 %). En France métropolitaine, c'est en Ile-de-France que la part des moins de 25 ans parmi les demandeurs d'emploi en catégorie A est la plus basse (10,5 %), et dans le Nord-Pas de Calais et en Picardie qu'elle est la plus élevée (19,2 %). Cette part s'établit à 14,2 % dans les départements d'Outre-Mer.

### Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégorie A par région

Unités : milliers et %

Données brutes	Ensemble			Moins de 25 ans		
	Avril 2010	Avril 2011	Variation sur un an	Avril 2011	Variation sur un an	Part en %
Alsace	76,5	74,2	-2,9	11,2	-9,6	15,1
Aquitaine	125,1	129,0	3,1	18,3	-5,9	14,2
Auvergne	47,8	48,0	0,4	7,1	-5,2	14,8
Basse-Normandie	53,5	53,4	-0,0	9,4	-7,8	17,5
Bourgogne	60,0	59,0	-1,6	9,6	-8,5	16,2
Bretagne	104,6	103,1	-1,5	14,5	-8,9	14,0
Centre	95,1	93,7	-1,5	14,9	-7,9	15,9
Champagne-Ardenne	54,6	55,2	1,2	8,7	-9,3	15,7
Corse	11,1	11,8	6,1	1,8	1,7	15,0
Franche-Comté	48,2	43,8	-9,2	6,5	-14,8	14,9
Haute-Normandie	80,8	80,5	-0,3	14,6	-6,8	18,1
Ile-de-France	494,8	501,0	1,3	52,6	-6,1	10,5
Languedoc-Roussillon	135,2	139,6	3,2	20,7	-2,7	14,8
Limousin	24,1	25,4	5,3	3,9	-4,6	15,2
Lorraine	100,7	100,0	-0,7	15,8	-9,4	15,8
Midi-Pyrénées	116,6	119,3	2,3	17,7	-4,2	14,8
Nord-Pas de Calais	216,8	216,8	-0,0	41,6	-8,8	19,2
Pays de la Loire	122,1	117,9	-3,4	18,9	-11,0	16,0
Picardie	90,0	90,6	0,7	17,4	-7,9	19,2
Poitou-Charentes	64,1	63,6	-0,7	10,1	-8,6	15,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	230,9	241,2	4,5	32,1	-1,5	13,3
Rhône-Alpes	244,1	238,4	-2,3	32,0	-10,9	13,4
<b>France métropolitaine</b>	<b>2 596,4</b>	<b>2 605,6</b>	<b>0,4</b>	<b>379,2</b>	<b>-7,3</b>	<b>14,6</b>
Guadeloupe	51,3	54,7	6,6	6,4	3,3	11,7
Guyane	15,3	16,9	10,4	2,3	9,1	13,6
Martinique	38,8	40,8	5,2	5,4	3,8	13,3
Réunion	106,9	117,7	10,1	18,6	4,1	15,8
<b>Départements d'Outre Mer</b>	<b>212,3</b>	<b>230,1</b>	<b>8,4</b>	<b>32,7</b>	<b>4,2</b>	<b>14,2</b>
<b>France</b>	<b>2 808,7</b>	<b>2 835,7</b>	<b>1,0</b>	<b>411,9</b>	<b>-6,5</b>	<b>14,5</b>

Sources : Pôle emploi, Dares.

## 5.b - DEMANDEURS D'EMPLOI PAR RÉGION

Entre fin avril 2010 et fin avril 2011, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégories A, B, C augmente dans vingt-et-une régions de France métropolitaine (entre +0,3 % en région Centre et +6,9 % dans le Limousin), et baisse en Franche-Comté de 2,2 %. La hausse est de 8,5 % dans les départements d'Outre-Mer.

Sur la même période, le nombre de jeunes de moins de 25 ans inscrits en catégories A, B, C baisse dans vingt régions de France métropolitaine et augmente dans deux régions (entre -9,9 % en Franche-Comté et +2,4 % en Corse). En France métropolitaine, c'est en Ile-de-France que la part des moins de 25 ans parmi les demandeurs d'emploi en catégorie A,B,C, est la plus basse (9,5 %) et dans le Nord-Pas de Calais qu'elle est la plus élevée (18,6 %). Elle s'établit à 13,6 % dans les départements d'Outre-Mer.

Sur un an, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C depuis plus d'un an est en hausse dans vingt-et-une régions de France métropolitaine et baisse dans une région (entre -1,5 % dans la région Centre et +22,6 % en Corse).

### Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégories A, B, C par région

Unités : milliers et %

Données brutes	Ensemble			Moins de 25 ans			Inscrits depuis plus d'un an		
	Avril 2010	Avril 2011	Variation sur un an	Avril 2011	Variation sur un an	Part en %	Avril 2011	Variation sur un an	Part en %
Alsace	108,5	110,3	1,7	16,2	-6,1	14,7	42,1	13,7	38,2
Aquitaine	198,3	205,8	3,8	28,0	-4,2	13,6	76,0	11,5	36,9
Auvergne	75,9	78,8	3,8	11,4	-1,1	14,5	33,0	8,0	41,8
Basse-Normandie	85,3	88,3	3,5	15,3	-3,7	17,3	33,8	10,6	38,3
Bourgogne	93,7	97,2	3,7	15,6	-1,7	16,1	38,7	12,5	39,8
Bretagne	175,1	179,4	2,5	25,2	-4,5	14,1	67,1	11,3	37,4
Centre	151,9	152,3	0,3	23,8	-6,0	15,6	57,0	-1,5	37,5
Champagne-Ardenne	82,6	86,9	5,2	13,1	-5,6	15,1	33,4	12,1	38,4
Corse	13,1	14,0	6,8	2,0	2,4	14,4	3,5	22,6	25,0
Franche-Comté	71,4	69,9	-2,2	9,9	-9,9	14,1	28,0	4,4	40,1
Haute-Normandie	125,1	129,7	3,7	22,9	-2,6	17,7	54,7	13,8	42,1
Ile-de-France	699,2	718,0	2,7	68,2	-4,5	9,5	272,5	10,6	38,0
Languedoc-Roussillon	190,6	201,1	5,5	27,7	-0,2	13,8	72,4	12,3	36,0
Limousin	39,0	41,6	6,9	6,2	-0,9	14,9	16,8	11,4	40,3
Lorraine	139,8	144,2	3,2	22,5	-6,3	15,6	54,9	15,7	38,1
Midi-Pyrénées	181,4	191,2	5,4	25,9	-1,6	13,5	71,8	11,5	37,6
Nord-Pas de Calais	306,8	317,0	3,4	58,8	-5,7	18,6	134,9	10,9	42,5
Pays de la Loire	215,9	219,4	1,6	35,4	-5,5	16,1	87,6	10,7	40,0
Picardie	133,7	138,6	3,7	25,1	-5,5	18,1	56,7	10,5	40,9
Poitou-Charentes	105,1	109,3	4,0	16,8	-3,8	15,4	43,5	11,2	39,8
Provence-Alpes-Côte d'Azur	325,0	344,7	6,0	43,9	0,2	12,7	121,8	15,7	35,3
Rhône-Alpes	357,0	366,2	2,6	48,3	-6,1	13,2	127,5	13,5	34,8
<b>France métropolitaine</b>	<b>3 874,2</b>	<b>4 003,9</b>	<b>3,4</b>	<b>562,0</b>	<b>-4,2</b>	<b>14,0</b>	<b>1 527,4</b>	<b>11,3</b>	<b>38,2</b>
Guadeloupe	56,9	60,9	6,9	6,9	3,7	11,3	31,3	9,1	51,4
Guyane	16,8	18,6	10,7	2,5	10,1	13,3	6,3	10,3	33,6
Martinique	45,1	45,1	6,2	6,0	3,5	12,4	23,8	6,8	49,7
Réunion	120,8	132,7	9,8	20,2	4,5	15,2	65,2	22,8	49,1
<b>Départements d'Outre Mer</b>	<b>239,7</b>	<b>260,0</b>	<b>8,5</b>	<b>35,5</b>	<b>4,6</b>	<b>13,6</b>	<b>126,5</b>	<b>15,4</b>	<b>48,7</b>
<b>France</b>	<b>4 113,8</b>	<b>4 263,9</b>	<b>3,7</b>	<b>597,5</b>	<b>-3,7</b>	<b>14,0</b>	<b>1 653,9</b>	<b>11,6</b>	<b>38,8</b>

Sources : Pôle emploi, Dares.

UFR AES – Université Montpellier 1  
M1 AGT  
Prospectives territoriales  
Année universitaire 2010-2011  
Semestre 2 – 1<sup>ère</sup> session  
Sandrine Michel

Afin de préparer la note de conjoncture de décembre 2010, le régulateur vous charge de rédiger une synthèse des éléments de la note relatifs à la demande intérieure.  
La cohérence d'ensemble n'est pas recherchée mais le régulateur sera attentif à la cohérence des commentaires par partie.

Bon travail.

# 1 – Revenu des ménages

## Revenu disponible brut des ménages

évolution en %

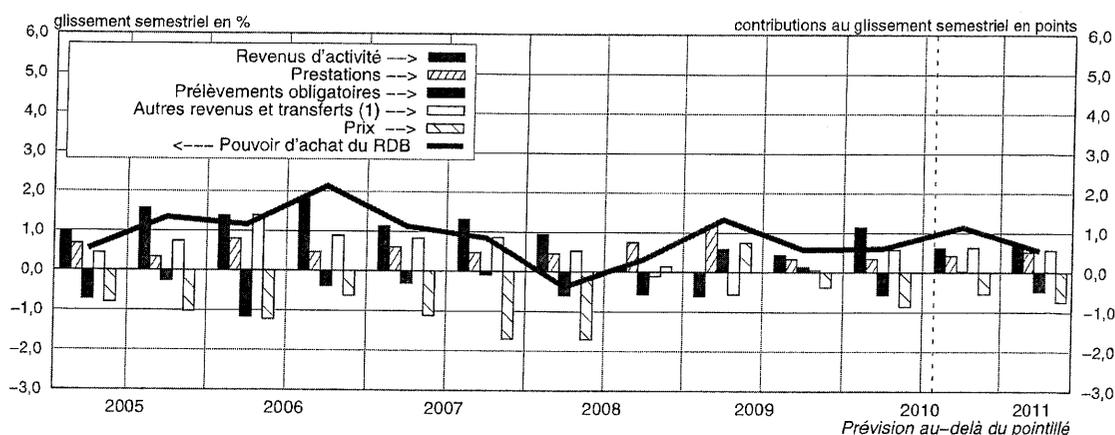
	Moyennes semestrielles					Moyennes annuelles		
	2009		2010		2011	2008	2009	2010
	S1	S2	S1	S2	S1			
<b>Revenu disponible brut (RDB) (100 %)</b>	0,4	1,1	1,2	1,7	1,6	3,2	1,1	2,6
dont :								
Revenus d'activité (67 %)	-0,9	0,3	1,5	1,1	1,0	2,8	-0,5	2,2
<i>Masse salariale brute (58 %)</i>	-0,6	0,6	1,5	1,1	1,0	3,1	0,0	2,3
<i>EBE des entrepreneurs individuels<sup>(1)</sup> (9 %)</i>	-2,6	-1,3	1,7	1,4	0,7	1,4	-3,9	1,7
Prestations sociales en espèces (31 %)	3,0	2,2	1,1	1,4	1,4	3,5	5,3	2,9
EBE des ménages purs (13 %)	-2,1	0,0	2,9	2,0	2,1	5,0	-2,1	3,9
Revenus de la propriété (10 %)	-1,0	-0,3	0,9	2,4	3,0	4,4	-0,8	1,9
Prélèvements sociaux et fiscaux (-22 %)	-2,8	-1,3	3,1	0,1	0,7	3,8	-1,8	2,5
<i>Cotisations des salariés (-8 %)</i>	0,2	1,3	1,1	0,6	1,2	1,5	1,2	2,1
<i>Cotisations des non-salariés (-2 %)</i>	1,7	0,6	1,3	2,1	1,2	6,0	2,9	2,7
<i>Impôts sur le revenu et le patrimoine (y compris CSG et CRDS) (-12 %)</i>	-5,2	-3,2	4,8	-0,5	0,2	5,0	-4,4	2,7
Revenus hors impôts	-0,3	0,6	1,5	1,4	1,4	3,4	0,4	2,6
<b>Prix de la consommation des ménages (comptes nationaux trimestriels)</b>	-0,9	0,1	0,9	0,5	0,6	2,9	-0,6	1,2
<b>Pouvoir d'achat du RDB</b>	1,3	1,0	0,3	1,2	0,9	0,3	1,6	1,4

■ Prévission

Note : Les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 2009.

Source : Insee

### 1 - Pouvoir d'achat du revenu disponible et contributions



(1) EBE des ménages purs, revenus de la propriété et transferts courants

Source : Insee

### Les transferts sociaux reçus et versés par les ménages

évolution en %

	Moyennes semestrielles					Moyennes annuelles		
	2009		2010		2011	2008	2009	2010
	S1	S2	S1	S2	S1			
<b>Prestations sociales en espèces reçues par les ménages (100 %)</b>	3,0	2,2	1,1	1,4	1,4	3,5	5,3	2,9
Prestations de Sécurité Sociale (72 %)	2,6	2,6	1,4	1,4	1,5	4,1	5,2	3,4
Prestations de régimes privés (7 %)	1,2	3,1	0,0	2,1	1,5	2,7	3,9	2,6
Prestations directes d'employeur (13 %)	1,2	1,2	1,4	1,5	1,7	4,7	2,7	2,7
Prestations d'assistance sociale (8 %)	12,4	-0,6	-0,9	0,5	0,5	-2,7	12,4	-0,9
<b>Total des prélèvements sociaux</b>	-0,2	1,2	1,3	1,2	1,3	3,0	0,8	2,6
Cotisations sociales effectives versées par les ménages (100 %)	-0,4	1,2	1,3	1,2	1,2	2,8	0,5	2,5
dont :								
<i>Cotisations des employeurs (63 %)</i>	-0,9	1,2	1,4	1,3	1,2	3,0	-0,1	2,7
<i>Cotisations des salariés (29 %)</i>	0,2	1,3	1,1	0,6	1,2	1,5	1,2	2,1
<i>Cotisations des non-salariés (8 %)</i>	1,7	0,6	1,3	2,1	1,2	6,0	2,9	2,7

■ Prévission

Note : Les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 2009.

(1) Les cotisations employeurs sont à la fois reçues et versées par les ménages en comptabilité nationale : elles n'ont donc pas d'effet sur le revenu disponible brut.

Source : Insee

## 2 – Consommation et investissement des ménages

### Dépenses de consommation et investissement des ménages

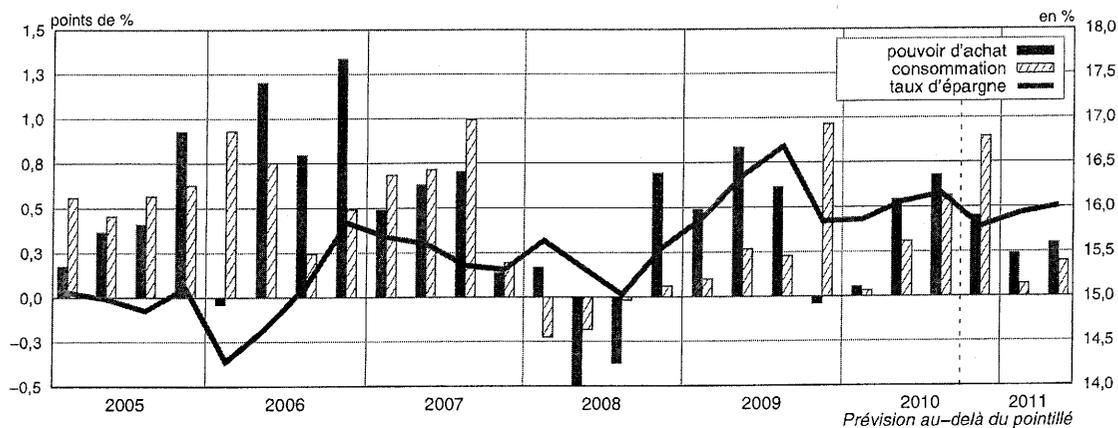
évolution en %

	Évolutions trimestrielles												Évolutions annuelles					
	2008				2009				2010				2011		2008	2009	2010	2011 acq.
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2				
<b>Dépenses totales de consommation des ménages</b>	-0,2	-0,2	0,0	0,1	0,1	0,3	0,2	1,0	0,0	0,3	0,6	0,9	0,1	0,2	0,5	0,6	1,7	1,2
dont :																		
Alimentation (17 %)	0,1	-0,8	0,0	0,6	-0,6	0,6	1,0	-0,6	0,3	0,6	0,5	0,0	0,2	-0,2	-0,2	0,4	1,1	0,7
Produits manufacturés (24 %)	-0,6	-0,5	-0,2	-0,9	0,5	0,6	0,1	3,0	-1,8	-0,8	1,3	2,2	1,2	-0,5	-0,3	0,8	1,1	0,5
Énergie (7 %)	-4,7	2,0	1,0	0,7	-1,2	-1,3	-3,2	1,4	2,9	1,2	-3,1	1,0	0,9	0,2	0,8	-1,9	1,5	0,5
Services (52 %)	0,3	-0,2	-0,1	0,1	0,3	0,2	0,3	0,5	0,4	0,6	0,6	0,6	0,8	0,5	0,7	0,8	2,0	1,8
<b>Investissement des ménages</b>	-0,3	-1,6	-2,9	-2,8	-2,3	-1,9	-1,9	-1,4	-0,5	0,2	1,0	0,6	0,3	0,4	-2,7	-8,7	-2,1	1,7

Prévision

Source : Insee

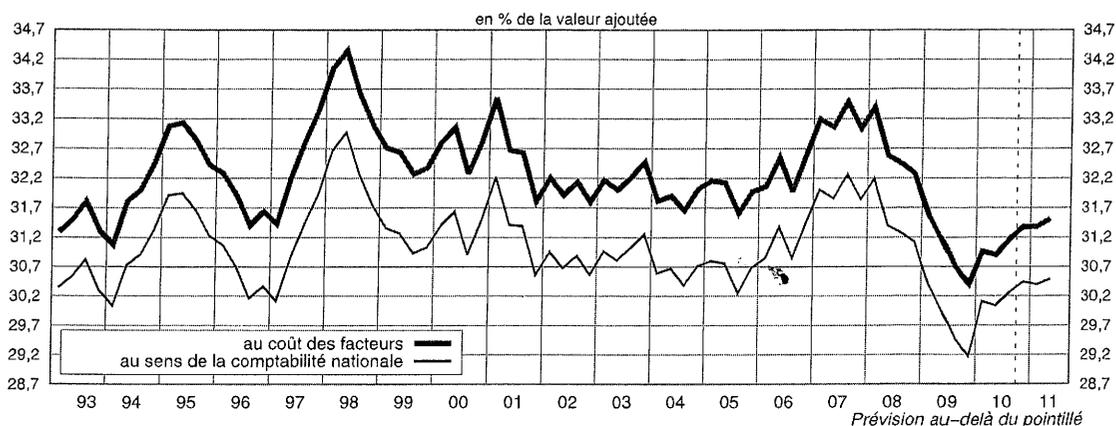
### 2 - Taux d'épargne et taux d'accroissement de la consommation et du pouvoir d'achat de revenu disponible brut



Source : Insee

### 3 – Résultats des entreprises

#### Taux de marge des sociétés non financières (SNF)



Note du graphique : L'effet de la suppression de la taxe professionnelle a été plus important sur le taux de marge au sens de la comptabilité nationale (cf. encadré de la note de décembre 2009) mais à compter du deuxième trimestre 2010, ses variations seraient plus proches de celles du taux de marge au coût des facteurs.  
Source : Insee

#### Investissement des entreprises non financières (ENF)

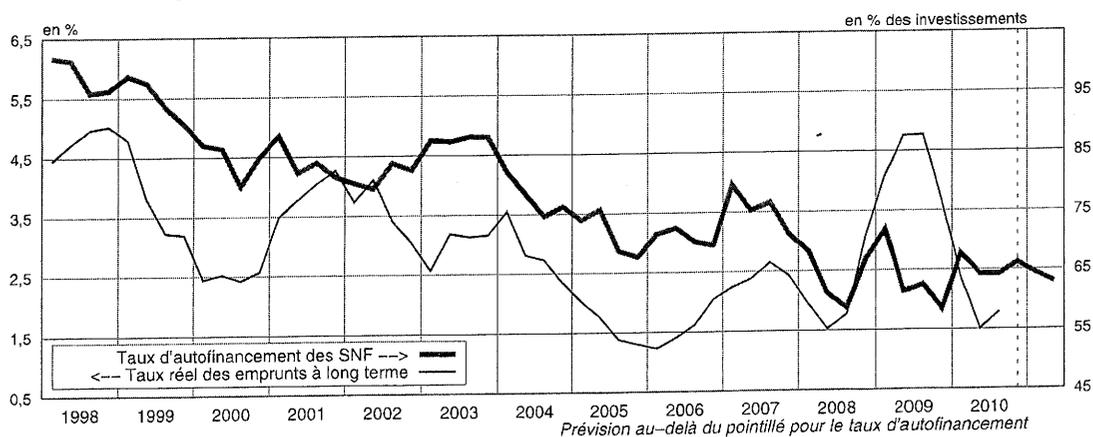
variations aux prix chaînés de l'année précédente, en %

	Variations trimestrielles										Variations annuelles		
	2009				2010				2011		2009	2010	acquis 2011
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2			
Produits manufacturés (49 %)	-6,0	-1,7	-0,2	0,3	1,3	1,5	1,2	1,2	1,2	1,0	-11,2	3,0	3,9
Bâtiment et travaux publics (22 %)	-1,0	-1,5	-3,1	-3,4	-4,6	-0,8	-2,0	-1,0	-0,7	0,7	-6,0	-10,5	-2,1
Autres (29 %)	-0,9	-2,3	-1,4	-0,4	-0,7	2,7	1,6	1,6	1,2	1,2	-4,7	0,9	4,8
<b>Ensemble des ENF (100 %)</b>	<b>-3,1</b>	<b>-1,8</b>	<b>-1,4</b>	<b>-1,0</b>	<b>-1,0</b>	<b>1,2</b>	<b>0,5</b>	<b>0,7</b>	<b>-0,7</b>	<b>1,0</b>	<b>-7,9</b>	<b>-1,5</b>	<b>2,6</b>

■ Prévision

Source : Insee

#### 1 - Taux d'autofinancement et taux réels d'emprunts à long terme



\* Le taux d'autofinancement des sociétés non financières (SNF) est le ratio de l'épargne des sociétés non financières rapportée à leurs investissements.

\*\* Le taux des emprunts à long terme désigne ici le taux d'intérêt moyen des crédits nouveaux aux entreprises non financières d'une durée supérieure à un an, que ce taux soit révisable ou fixe. Le taux des emprunts à long terme est dit réel, car il est déflaté par l'indice des prix à la production de l'ensemble des biens et services.

Source : Insee, comptes trimestriels et Banque de France

## Contribution des variations de stocks à la croissance

en points de PIB

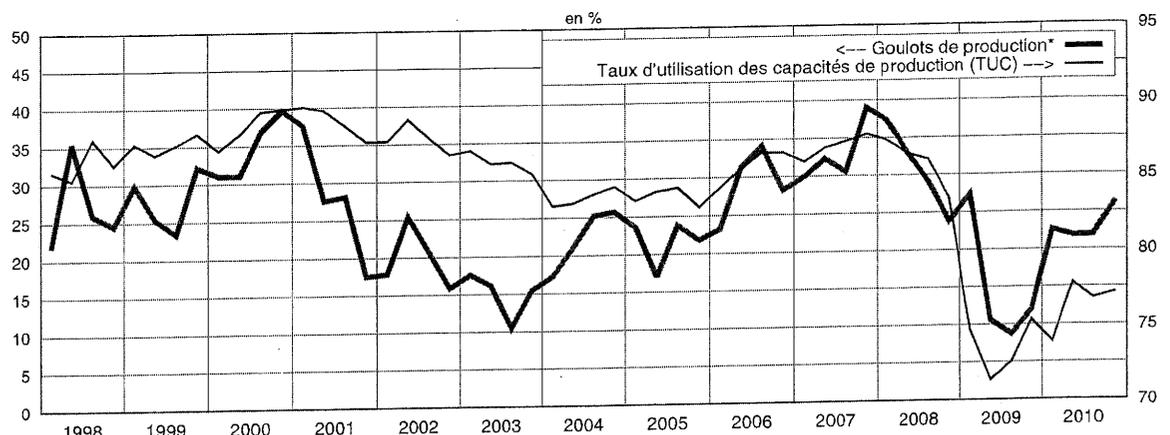
											Évolutions annuelles			
	2009				2010				2011		2009	2010	2011 acq.	
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2				
<b>Produits agricoles et agroalimentaires</b>	0,1	-0,1	-0,2	0,0	-0,2	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,4	0,0
<b>Produits manufacturés</b>	-0,7	-0,4	-0,1	0,6	0,1	0,6	0,1	0,0	0,1	0,0	-1,7	1,0	0,4	
dont : Biens de consommation	-0,2	-0,1	0,1	0,0	0,2	0,3	0,0				-0,2			
Automobile	-0,2	0,0	0,2	-0,1	0,3	0,0	-0,2				-0,7			
Biens d'équipement	0,2	0,0	-0,5	0,6	-0,5	0,1	0,1				0,0			
Biens intermédiaires	-0,4	-0,2	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2				-0,8			
<b>Produits énergétiques</b>	-0,2	-0,1	0,0	0,0	-0,1	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	-0,2	-0,1	0,1	
<b>Autres (construction, services)</b>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	
<b>TOTAL (1)</b>	-0,8	-0,6	-0,2	0,6	-0,2	0,6	0,3	0,0	0,1	0,0	-1,8	0,6	0,5	

Prévision

(1) Les variations de stocks sont y compris les acquisitions nettes d'objets de valeur.

Source : Insee

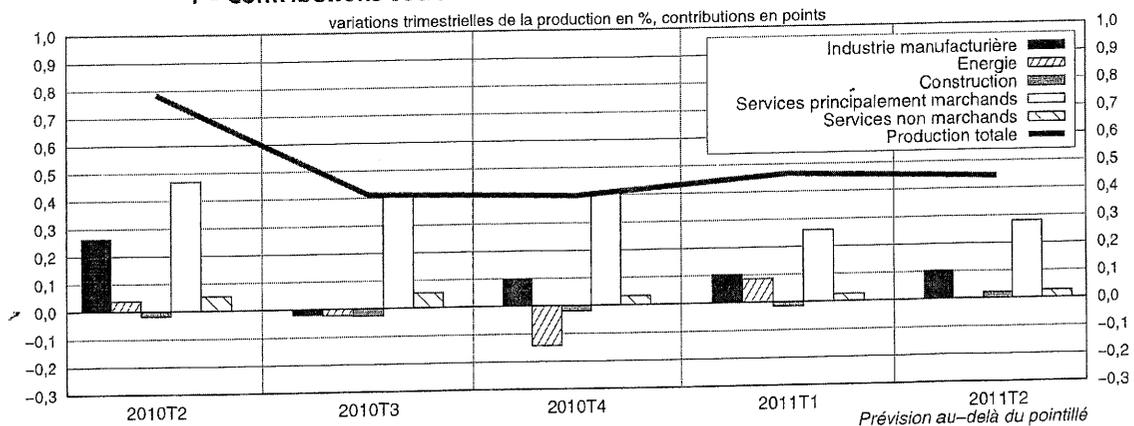
### 2 - Tensions sur les capacités de production de l'industrie manufacturière



\* Proportion d'entreprises qui, si elles recevaient plus de commandes, ne pourraient pas produire davantage avec leurs moyens actuels.

Source : Insee, enquête trimestrielle sur l'activité dans l'industrie

### 1 - Contributions sectorielles à la croissance de la production totale



Source : Insee, prévisions au-delà du pointillé

Le régulateur vous fait parvenir les informations suivantes sur la consommation des ménages en biens.

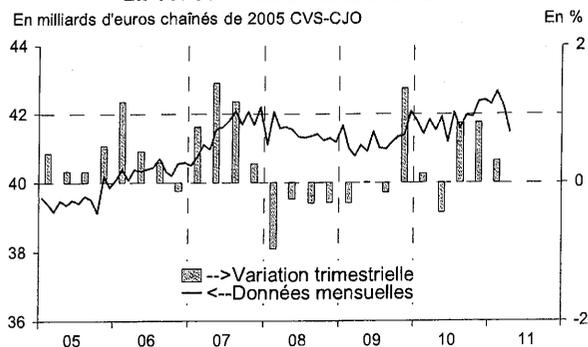
Il vous demande de rédiger les éléments de la note de conjoncture du premier trimestre 2011 sur le sujet.

Il vous demande de :

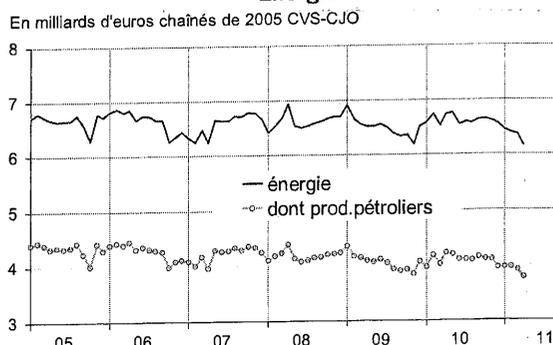
- proposer un titre pour illustrer les dernières informations sur la consommation (2 points)
- de rédiger un bref commentaire synthétique sur la consommation totale de biens et sur la consommation par catégories de biens (4 x 3 points)
- de rédiger un commentaire synthétique sur l'évolution de cet indicateur depuis 2005 (6 points).

Bon travail.

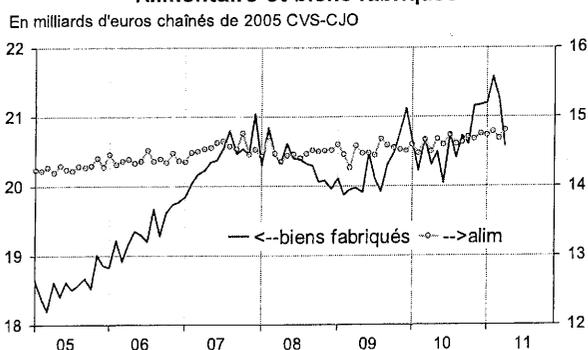
### La consommation totale de biens



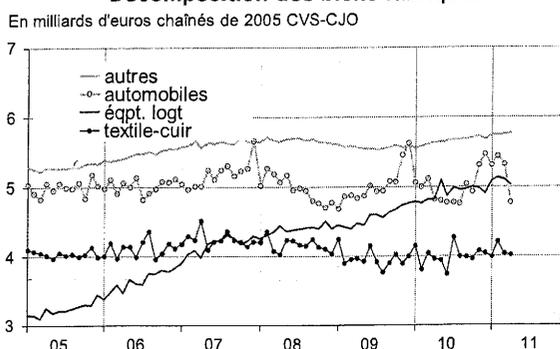
### Énergie



### Alimentaire et biens fabriqués



### Décomposition des biens fabriqués



### Dépenses de consommation des ménages

En milliards d'euros chaînés

	Févr. 2011	Mars 2011	Avril 2011	Avr. 10
Alimentaire	14,789	14,689	14,800	
évolution (%)	0,4	-0,7	0,8	2,1
Biens fabriqués	21,573	21,269	20,578	
évolution (%)	1,8	-1,4	-3,2	1,4
Dont:				
automobiles	5,434	5,319	4,774	
évolution (%)	2,3	-2,1	-10,2	-1,0
éqpt. du logement	5,135	5,105	5,027	
évolution (%)	0,9	-0,6	-1,5	4,0
textile-cuir	4,214	4,037	4,019	
évolution (%)	5,5	-4,2	-0,5	1,5
autres biens fabriqués	5,738	5,756	5,769	
évolution (%)	0,0	0,3	0,2	2,2
Énergie	6,407	6,359	6,162	
évolution (%)	-0,6	-0,7	-3,1	-8,5
Dont prod. pétroliers	3,966	3,918	3,784	
évolution (%)	0,0	-1,2	-3,4	-10,5
<b>Total</b>	<b>42,655</b>	<b>42,213</b>	<b>41,465</b>	
évolution (%)	0,9	-1,0	-1,8	-0,1
<b>Produits manufacturés</b>	<b>37,249</b>	<b>36,844</b>	<b>36,248</b>	
évolution (%)	1,2	-1,1	-1,6	1,2